



UNIVERSITÉ DES MÉTIERS DU FRANÇAIS
DANS LE MONDE

INSTITUT
FRANÇAIS

BELC

du 19 février au 2 mars 2018

CANDIDATURE

Nota bene : ce stage est réservé aux enseignants expérimentés avec un bon niveau de langue, ayant déjà suivi des formations de base en didactique du français

Photo récente au
fond blanc

1. État civil, adresse

CIVILITÉ (Monsieur / Madame)	:	
NOM (orthographe du passeport)	:	
PRÉNOM (orthographe du passeport)	:	
DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa)	:	
NUMÉRO DU PASSEPORT	:	
VALIDITE DU PASSEPORT	:	
<i>N.B. : Votre passeport doit être en bon état, délivré depuis moins de 10 ans, dont la date de validité dépasse d'au moins 3 mois la date prévue de votre départ de l'espace Schengen, comportant au moins deux pages vierges.</i>		
NATIONALITÉ	:	INDIENNE
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (COURRIEL)	:	
ADRESSE POSTALE (DOMICILE)	:	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DE	:	
FONCTION	:	
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DE	:	
FONCTION	:	
NUMERO DE TÉLÉPHONE (portable)	:	
NUMERO DE TÉLÉPHONE (ligne fixe)	:	

l'aéroport international le plus proche de mon domicile: (nom de la ville)

N.B. : L'IFI ne prend pas en charge le déplacement entre votre domicile et l'aéroport international choisi pour le départ des boursiers (en fonction des vols disponibles, cet aéroport ne sera peut-être pas celui qui a votre préférence).

2. Modules pour le BELC d'hiver 2018

- Une semaine est composée de deux modules de formation. La durée de chaque module est de 15 heures.
- Les modules sont répartis sur deux jours et demi, du lundi matin au mercredi midi (modules 100) puis du mercredi après-midi au vendredi soir (modules 200).
- Les horaires sont de 9h à 18h30 tous les jours. L'effectif maximum est de 20 participants par module.
- Des conférences, tables rondes et rencontres professionnelles complètent le programme de formation.

du 19 au 23 février 2018	
obligatoire	A 104 - Intégrer le numérique dans les pratiques de classe
A sélectionner un module parmi celles proposés ci-dessous (cochez votre choix)	
	A 204 - Inverser la classe de FLE avec le numérique
	A 206 - Mener des activités collaboratives et intégrer des outils visuels en classe de FLE

du 26 février au 2 mars 2018	
obligatoire	B 105 - Structurer une unité didactique à partir d'un document authentique
A sélectionner un module parmi celles proposés ci-dessous (cochez votre choix)	
	B 205 - Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition d'outils langagiers
	B 206 - Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

- Si vous avez des difficultés à choisir les modules, veuillez envoyer un message à : jsi@ifindia.in

3. Formation

- **Diplômes obtenus en didactique et en langue française**

	Diplôme obtenu	Nom de l'institution	Lieu et date de l'obtention
1			
2			
3			
4			
5			

- **Stages et formation continue**

	Formation suivie	Nom de l'institution organisatrice de la formation	Lieu et date de l'obtention
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

- **Bourses obtenues** pour les stages de formation continue **en France** de l'IFI/ Ambassade de France en Inde

	Bourse pour la formation intitulée	Nom de l'institution organisatrice en France	Lieu et durée de la bourse
1			
2			
3			
4			
5			

4. Activité professionnelle

- **Fonctions actuelles**, en précisant l'établissement (les établissements si vous exercez dans plusieurs institutions) et la date de prise de fonction. Mentionnez en tête de liste l'établissement principal.

	Nom de l'établissement	Fonction	Date de la prise de fonction
1			
2			
3			

- **Fonctions antérieures (résumé)**

	Nom de l'établissement	Fonction	Date de la prise de fonction
1			
2			
3			
4			
5			
6			

- **Votre établissement doit obligatoirement être référencé sur le site « La salle des profs »** (lien : <http://salledesprofs.org/services/etablissement/>) faute de quoi votre candidature ne pourra pas être prise en compte.

5. Engagement du candidat :

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance des conditions de prise en charge et les accepter.

Le candidat sélectionné s'engage à :

- régler à l' « *Institut Français en Inde* » une participation de 12.000 INR (douze mille roupies indiennes), non remboursables ;
- participer à toutes les sessions et les activités pendant le stage (son assiduité conditionne la délivrance d'un certificat de stage) ;
- faire bénéficier ses élèves et ses collègues des compétences acquises, dans toute la mesure du possible.

Prénom, NOM du candidat :

Signature :

6. Engagement de l'établissement :

Le chef d'établissement reconnaît avoir pris connaissance des conditions de prise en charge et les accepter.

Le chef d'établissement soutient la candidature de
et s'engage à favoriser, la mise en pratique dans son établissement des compétences acquises par le stagiaire.

L'établissement prendra en charge la participation aux frais de 12.000 INR : oui non

Signature du chef de :
l'établissement

Cachet du chef de :
l'établissement

(Cet engagement est traduit en anglais, page suivante, à l'attention des chefs d'établissements non francophones)

Pièces à joindre obligatoirement à la notice de candidature :

- voir « *Appel à candidature, BELC hiver 2018* »

4. Commitment of the candidate:

The candidate acknowledges having read, understood and accepted the modalities of the training programme.

The selected candidate undertakes to:

- Pay an amount of Rs. 12,000/- (Twelve Thousand INR), to *Institut Français en Inde*, non-refundable;
- Participate in all the sessions and the activities during the training programme (only the candidates having diligently completed and attended training programme will be issued a certificate) ;
- Make his/her students and colleagues benefit from the acquired competences, in all possible manner.

First name, Surname of the candidate :

Signature :

5. Commitment of the School/institution :

The Principal/ Head of the Institution acknowledges to have read, understood and accepted the modalities of the training programme.

The Principal/ Head of the Institution supports the candidature of the French teacher employed in the School/ Institution and accepts to favour the acquired competence of the teacher, after the training programme, put to practice in the school/institution.

The school/ Institution shall pay the participation fees for the teacher/ professor: Yes No

Signature of the Principal/ Head of the Institution :

Official stamp of the Principal/ Head of the Institution :

(This page has been translated in English for the kind attention of non-francophone Head of institutions)